

Dossier de candidature 2019

● Été métropolitain

Manifestation Arts et territoires de Bordeaux Métropole
Huitième édition

Date limite de réception des candidatures
mardi 18 décembre 2018 à midi



Étape 1 : Informations concernant votre structure

Nom de la structure :

Type de structure :

Nom/prénom du représentant :

Adresse :

Courriel :

Téléphone(s) :

Nombre de salariés (équivalent temps plein) :

Reconnaissance d'utilité publique ? Oui Non

Agrément(s) des services de l'État ? Oui Non > Si oui, le(s)quel(s) :

Description des domaines d'intervention et projets de votre structure :

Demande de subvention en cours auprès de Bordeaux Métropole ?

Oui Non

> Si oui, auprès de quel(s) service(s) :

> A quel titre (investissement / fonctionnement + nom du projet) :

Financement de Bordeaux Métropole perçu par votre structure sur de précédents exercices budgétaires ?

Oui Non

> Si oui, par quel(s) service(s) :

> A quel titre (investissement / fonctionnement + nom du projet) :

Financement par l'Été métropolitain d'un projet programmé lors d'une précédente édition ?

Oui Non

> Si oui, sur quelle(s) année(s) + nom de l'action :

Étape 2 : Description du projet déposé

1/ Responsable du projet :

Nom/Prénom :

Fonction :

Téléphone(s) :

Courriel :

2/ Description détaillée du projet déposé pour l'Été métropolitain 2019

À renseigner de façon très précise, avec la possibilité de joindre des visuels ou dossiers complémentaires. La taille des éléments ne devra pas excéder 6Mo par envoi, sous peine d'être bloqués et non délivrés.

2/ Modalités d'actions :

> Publics visés / jauge envisagée par date de représentation :

> Communes envisagées et/ou typologie des sites d'implantation (parcs, forêts, fleuve, berges, patrimoine bâti...) :

> Communes ou structures éventuellement contactées à ce jour + nom de votre/vos interlocuteur(s) :

Il n'est pas obligatoire de fournir l'accord de communes ou de structures partenaires pour déposer votre dossier. Si des intentions d'accueil ont néanmoins d'ores et déjà été formulées par certains partenaires, n'hésitez pas à les préciser ici.

> Besoins en repérages, en personnel et en matériel technique à solliciter auprès des communes/structures pour la réalisation de votre projet :

- **Calendrier prévisionnel** (préciser les éventuels temps de repérage à prévoir par les communes d'accueil ou par Bordeaux Métropole) :

- **Détail précis des besoins en personnel et en matériel par date de représentation** (chaises, bancs, barnums, éclairage, scène/samias, sonorisation, raccordement électrique...)

L'Été métropolitain ne disposant pas de régisseur, outre la ligne artistique, la programmation des projets se fera au regard des moyens mobilisables par nos partenaires. Seront privilégiées les actions les plus autonomes possibles. La sélection des propositions artistiques se fera sur la base des besoins détaillés dans ce dossier. Si la réalité de mise en œuvre nécessitait des moyens supplémentaires, l'Été métropolitain et ses partenaires ne peuvent en garantir la mise à disposition.

Étape 3 : Budget prévisionnel du projet (en €, HT)

Renseigner la totalité des champs inscrits

> **Budget prévisionnel global du projet :**€

- pour la totalité du projet
 par date de représentation

> **Part de l'artistique dans le coût global du projet (en %) :**

> **Aide financière sollicitée auprès de l'Été métropolitain :**€

- pour la totalité du projet
 par date de représentation

> **Aide financière sollicitée auprès des communes d'accueil :**

Non

Oui + montant demandé :€

Ce montant est-il entendu :

- par commune d'accueil
 pour la totalité des communes d'accueil

> **Recettes de billetterie envisagées :**

Non

Oui + tarif par personne envisagé :€

> **Autres aides financières sollicitées pour ce projet :**

- **Auprès d'autres services de Bordeaux Métropole :**

Non

Oui + montant accordé : €

En cours + montant demandé : €

> Nom du Service et de votre interlocuteur :

- **Auprès de la Ville de Bordeaux dans le cadre de la Biennale Liberté !**

Non

Oui + montant accordé : €

En cours + montant demandé : €

- **Auprès de la Ville de Bordeaux dans le cadre de l'aide à la création**

Non

Oui + année du soutien + montant accordé : année / €

En cours + montant demandé : €

- **Auprès de la Ville de Bordeaux dans le cadre de l'aide à la production**

Non

Oui + année du soutien + montant accordé : année / €

En cours + montant demandé : €

- **Auprès de l'État (+ préciser les ministères sollicités) :**

Non

Oui + montant accordé : €

En cours + montant demandé : €

- **Auprès de la Région Nouvelle Aquitaine :**

Non

Oui + montant accordé : €

En cours + montant demandé : €

- **Auprès du Conseil départemental de la Gironde :**

Non

Oui + montant accordé : €

En cours + montant demandé : €

> **Autres produits de gestion courante :**€

Date limite de dépôt des candidatures : mardi 18 décembre 2018 à midi

Appel à projets téléchargeable sur etemetropolitain.bordeaux-metropole.fr et bordeaux-metropole.fr

Étape 4 : Envoi de votre dossier

**Dossier de candidature à retourner par voie électronique uniquement
avant mardi 18 décembre 2018 – midi à :**

Clotilde Pascaud, chef de projet Grands Événements : clpascaud@bordeaux-metropole.fr
ET Emmanuelle Dupuy, assistante du chef de projet : edupuy@bordeaux-metropole.fr

- Un accusé de réception sera adressé par voie informatique aux candidats dans un délai de 72 h après remise de leur candidature. Il appartient aux candidats de prendre contact avec Emmanuelle Dupuy si aucune confirmation de réception ne leur parvenait dans ce délai, et ce avant la clôture de l'appel à projets,
- la confirmation de réception du dossier ne fait pas office de recevabilité de la demande,
- la taille des éléments transmis pour candidature ne devra pas excéder 6Mo par envoi, sous peine d'être bloqués et non délivrés.

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne sera pas examiné.

Renseignements complémentaires :

> **Clotilde Pascaud**, chef de projet grands événements :

clpascaud@bordeaux-metropole.fr - 05 56 93 67 28

> **Emmanuelle Dupuy**, assistante du chef de projet :

edupuy@bordeaux-metropole.fr - 05 56 93 68 34